

SAINT-FONS

Réunion ce soir sur les risques industriels majeurs

Ce soir, au hall des fêtes, les populations de Saint-Fons et de Corbas sont conviées à une réunion publique sur les risques industriels majeurs. Elle est organisée par les communes en partenariat avec le Spiral (Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles et des risques dans l'agglomération lyonnaise). Participeront aussi des intervenants de la Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire). Des représentants d'Arkema, Rhodia chimie, Rhodia Belle Étoile et Bluestar seront présents.

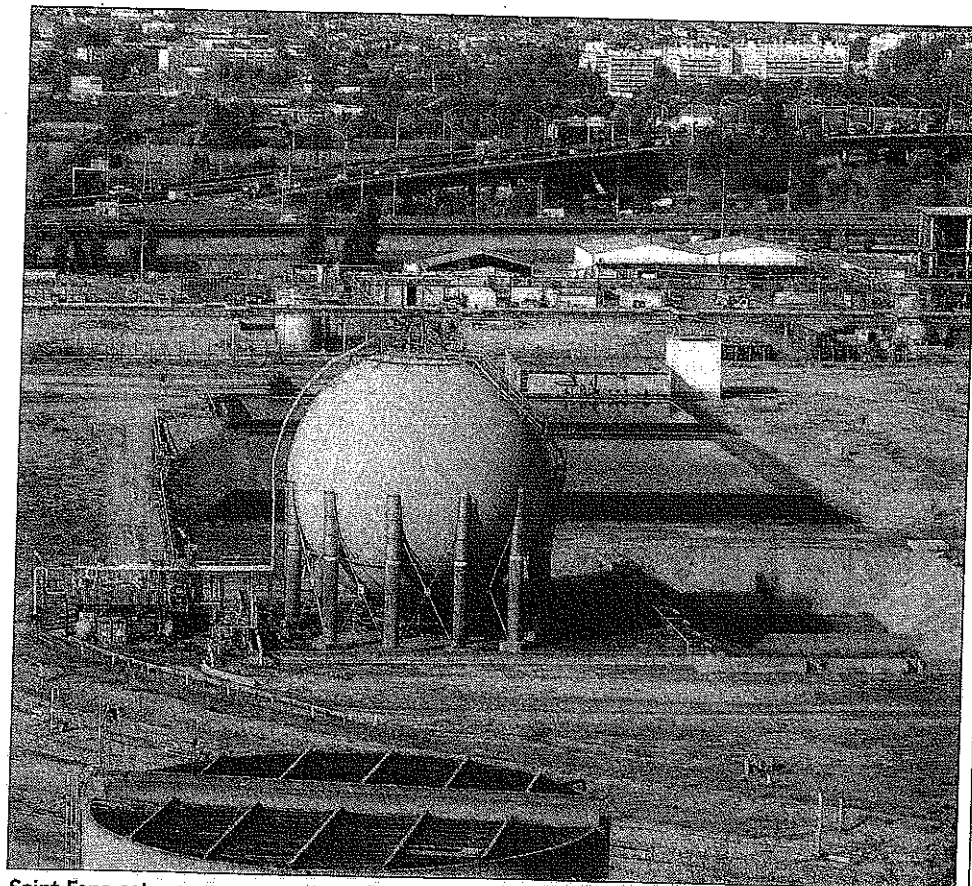
**Informé
sur les risques
et les bons gestes**

L'État (via la Préfecture), les collectivités et les industriels ont mis en place, cette année, une campagne d'information sur les risques majeurs en Rhône-Alpes. Elle vise à informer les populations sur ces risques, mais aussi sur les réflexes à prendre en cas d'incident dans l'une des usines classées « Seveso ».

Un guide d'information a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres, par la Préfecture. Il présente les différents sites, aborde les bons gestes à tenir en cas d'accident et décrit les modes d'alerte.

Dans la même optique, la Préfecture a élaboré un nouveau Plan de prévention des risques industriels, qui délimite un périmètre de sécurité autour de ces entreprises.

Le PPRI « limite (notamment) la densité de population autour des sites industriels ».



Saint-Fons est une commune particulièrement concernée par les risques majeurs

/ Photo Sabrina Madaoui

La réunion se divise en cinq points : la présentation de la campagne, les principes de la gestion du risque, l'alerte et les bons réflexes, la présentation des industriels avec la diffusion d'un film « Face au risque industriel ». Puis, en conclusion, les habitants pourront poser leurs questions et débattre avec les intervenants.

Le Spiral leur distribuera un questionnaire afin de savoir s'ils ont intégré les informations sur le thème de la soirée.

Le Spiral, qui dirige la réunion, est un secrétariat permanent (il y en a treize en France), créé en 1990 à l'initiative du ministère de l'Environnement et de la Communauté urbaine de Lyon. Les Secrétariats permanents pour la prévention des pollutions industrielles et des risques (SPPPI) sont « des organismes de concertation institués dans des zones très industrialisées et particulièrement exposées aux pollutions, réunissant des élus, les administrations locales et les

représentants de l'industrie. Ils ont pour mission de favoriser la poursuite des actions destinées à réduire les pollutions et nuisances de toute nature résultant des activités industrielles ».

S. M.

> NOTE

Réunion à 18 heures au hall des fêtes. Renseignements au secrétariat de la campagne d'information à la Drire Rhône-Alpes : 04 37 91 44 00.